

AUDIOCONFERENCE AVEC MONSIEUR DUSSOPT

Un petit tour et puis s'en va !

A la demande de l'ensemble des fédérations, le Comité Technique Ministériel, initialement programmé au 4 novembre, a été reporté à une date ultérieure.

La période de confinement, avec la suppression de réunions en présentiel, ne permettait pas un véritable dialogue social sur un ordre du jour particulièrement copieux et d'importance : PLF 2021, LDG « promotions » ou encore le protocole ministériel sur le télétravail.

En lieu et place, Monsieur Dussopt a présidé une nouvelle audioconférence sur la crise sanitaire et ses conséquences pour les agents du ministère.

Rappelons que depuis le 13 mai dernier, dernière audioconférence à laquelle il a participé en tant que secrétaire d'Etat, les fédérations n'ont pu entendre et encore moins rencontrer Monsieur Dussopt et ce même après sa promotion comme ministre délégué au budget l'été dernier.

Au-delà des sujets liés directement à la crise sanitaire, par ailleurs traités avec Madame la Secrétaire Générale, **FO Finances** a axé son intervention (lire ci-dessous) sur les réformes en cours dans les directions de Bercy, en exigeant à terme leur abandon et dans un premier temps leur suspension.

Que faut-il retenir des propos de Monsieur Dussopt :

- ✓ **Toutes les réformes en cours se poursuivent,**
- ✓ **Le nombre d'agents malades augmente fortement (2382 au 3 novembre, multiplié par 6 en 3 semaines),**
- ✓ **20% des agents sont en télétravail (26% en mars- avril), objectif à 30%,**
- ✓ **Maintien du jour de carence,**
- ✓ **Agents vulnérables : attente de la circulaire interministérielle suite à la décision du Conseil d'État (télétravail quand c'est possible ou ASA),**
- ✓ **ASA garde d'enfants dans le seul cas de la fermeture de l'école, la classe ou la crèche,**
- ✓ **Quand les restaurants administratifs sont fermés, les frais de mission sont de nouveau opérationnels,**
- ✓ **La carte professionnelle suffit comme attestation pour tout déplacement professionnel (y compris pour l'activité syndicale),**
- ✓ **Une mise à jour des DUERP est nécessaire,**
- ✓ **Le ministère renonce à faire appel des décisions judiciaires sur le dossier du Tripode.**

Les conditions d'un débat contradictoire sont très limitées pendant ces audioconférences et nos interlocuteurs s'en accommodent parfaitement.

Au final, aucune annonce nouvelle du ministre, qui a mis un terme à cette audioconférence d'à peine une heure avec le sentiment du devoir accompli.

A l'évidence, nos ministres ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre que les restrictions imposées par la crise sanitaire seront d'autant mieux acceptées et suivies par les agents, quand ces derniers n'auront pas la conviction que dans le même temps et dans leur dos, leurs dirigeants ne sont pas en train de détruire leurs missions et leurs emplois au travers de réformes qui remettent en question leur vie professionnelle et familiale.

Intervention de FO Finances

Monsieur le Ministre,

Crise sanitaire ou pas dans les directions de Bercy :

- ✓ *la litanie des suppressions d'emplois se poursuit,*
- ✓ *les réformes structurelles sont toujours en marche.*
- ✓ *les traitements sont toujours gelés.*
- ✓ *les déroulements de carrière sont toujours bloqués.*

Cette crise a pourtant mis en évidence les effets néfastes des politiques budgétaires d'austérité. La suppression des emplois en milieu hospitalier et la fermeture de lits ont accentué les conséquences de cette crise.

Comme l'a suggéré le Président de la République, la crise sanitaire aurait pu être l'occasion de vous « réinventer » ! Force est de constater que vous et vos directeurs n'avez pas suivi cette injonction.

A l'évidence, le « quoi qu'il en coûte » ne concerne pas les fonctionnaires et encore moins les agents de Bercy. Ils sont les grands oubliés de votre plan de relance !

Depuis des années, FO Finances tire la sonnette d'alarme sur le désengagement de l'État dans la lutte contre la fraude économique, fiscale et industrielle.

Depuis des années, FO Finances attire l'attention sur la nécessaire présence territoriale pour rendre un service optimum aux usagers.

Nous avons pensé un instant que la crise sanitaire vous inciterait à repenser, si ce n'est la globalité des réformes en cours, tout au moins une partie de ces dernières.

Résultat, à peine le déconfinement annoncé, la réforme du nouveau réseau de proximité à la DGFIP était relancée ! Comme si l'urgence pour les usagers était de voir disparaître dans leur ville ou village, l'un de leurs derniers services publics de proximité.

Quelle efficacité pour cette réforme tant pour les usagers que pour les collectivités locales ? On cherche vainement une réponse.

L'argumentaire développé par l'état-major de cette direction ne nous convainc pas, et plus grave, il suscite un scepticisme croissant parmi les élus et les citoyens directement concernés.

Autre réforme qui se poursuit au pas de charge : le transfert des taxes de la DGDDI à la DGFIP. Une réforme idéologique s'il en est, qui met en péril l'existence même de la direction des douanes.

Bien des interlocuteurs vous ont alerté sur l'incohérence de ces transferts alors même que le service actuel rendu aux opérateurs donne entière satisfaction, que le taux de recouvrement de ces différentes taxes est particulièrement remarquable et que la chaîne de contrôle est opérationnelle.

Dans son dernier rapport sur la Douane, la Cour des Comptes mentionne le transfert de taxes mais en exclut les droits de douane, la TVA à l'importation et la TICPE dont, je cite, « la gestion, le recouvrement et le contrôle présentent des particularités qui justifient pleinement leur maintien à la Douane » !

Résultat vous transférez la TICPE en catastrophe et sans concertation. On vous a connu plus attentif aux recommandations de la Cour des comptes.

Autre réforme qui impacte directement des agents gérés par Bercy, la réforme territoriale de l'État.

Après la réforme du pôle 3 E dans les DIRECCTE, qui plus de deux ans après son lancement, laisse encore plus de trente agents sans réaffectation, le nouveau gouvernement a annoncé une nouvelle organisation des directions interministérielles. Cette nouvelle architecture encore un peu plus incompréhensible plonge les agents dans un profond brouillard.

Quant aux agents de la DGCCRF, personnels de Bercy directement concernés, cette réforme rend encore plus énigmatique leur chaîne de commandement.

Pourtant après Monsieur Macron, Monsieur Le Maire nous avait affirmé que la situation actuelle ne lui convenait pas non plus. Il nous indiquait le 3 mai dernier, lors de la seule audioconférence à laquelle il a consenti à participer, qu'il souhaitait revenir rapidement sur le sujet au niveau interministériel.

Au vu du contexte et si le mot dialogue social a un véritable sens pour vous et vos directeurs, vous devez a minima suspendre ces réformes, comme l'a demandé l'ensemble des syndicats de ces directions.

De tels sujets, ne se finalisent pas dans des audioconférences.

Ce que vous venez d'accepter pour l'agenda social ministériel et en particulier la réforme de l'action sociale, vous vous devez d'avoir la même sagesse pour ces réformes directionnelles.

Nous reviendrons rapidement sur les conséquences de la loi du 6 août 2019.

Notre fédération a toujours combattu cette loi car les seules victimes de cette loi sont les agents, victimes entre autre :

- *de la suppression des CAP mutations et promotions,*
- *du détachement d'office,*
- *de la suppression des CHSCT,*

La crise sanitaire aurait pu, aurait dû, au minimum sur ce dernier point vous faire revenir sur votre proposition initiale.

Vous retranchez derrière le vote par le parlement de cette loi n'est pas recevable, ce qu'une loi a fait, une autre loi peut le changer.

Il n'est pas trop tard d'ici 2022 pour maintenir une instance qui a démontré depuis des années sa pertinence et encore plus dans la dernière période.

De même, l'abrogation du jour de carence est une urgence sanitaire, tout comme la reconnaissance en maladie professionnelle de la Covid 19.

A contrario des discours officiels et des circulaires ministérielles sur le télétravail, vous devez savoir que dans bien des services, tous les freins sont mis en place par la hiérarchie pour ne pas développer cette modalité de travail.

Si de nouveau un nombre important d'agents sont en télétravail depuis lundi, d'autres attendent vainement le matériel.

Au final, Monsieur le Ministre, le sentiment qui prédomine chez les agents en cet automne est la colère qui a remplacé la peur du printemps dernier.

La gestion gouvernementale de la crise sanitaire est incompréhensible pour les fonctionnaires de notre ministère avec votre message contradictoire de rester confiné tout en laissant ouvert les services publics, sans même envisager de Plans de Continuité d'Activités.

Cette incompréhension se double de colère quand, pendant cette crise et son lot de restrictions des libertés individuelles et collectives, vous poursuivez en parallèle vos réformes destructrices pour le service public, avec leurs conséquences néfastes sur la vie professionnelle et familiale des personnels et pour nombre d'entre eux sur leurs conditions de travail et leur santé.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DE LA FEDERATION SUR :

<http://www.financesfo.fr/>

